

Nombre de membres en exercice : 15  
Date de la convocation : 21 janvier 2021

Le vingt-et-un janvier deux mil vingt-et-un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire à huis clos, à la salle des fêtes de la commune de Le Boulay, sous la présidence de Monsieur Patrice POTTIER, Maire.

Étaient présents : Mmes Véronique BOUHOURS, Lydie BOUVIER, Laure MAUNY, Gwenaëlle RIVOAL, M. Jean-Luc BRUNEAU, Michaël DUBOIS, Loïc HERRY, Philippe JARDIN, Patrick NEVEU, Nicolas PORCHER, Marc QUID'BEUF, Fabrice TERCINET.

M. Christian MICHENEAU donne pouvoir à Mme Gwenaël RIVOAL, M. Christophe ROUSSEAU donne pouvoir à M. Jean-Luc BRUNEAU

Secrétaire de séance : Lydie BOUVIER

## Date du/des prochain(s) conseil(s) municipal(paux)

- Jeudi 18 février 2021
- Jeudi 18 mars 2021
- Jeudi 15 avril 2021
- 27 mai 2021
- 24 juin 2021

## Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2020

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 décembre 2020 est soumis à l'approbation du conseil. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

## Décisions prise par le Maire en application de l'article L. 2221-22 du CGCT

Date	Tiers	Désignation commande	Montant
04/12/2020	BLEU BLANC	Eng. Location nacelle	250,00 €
09/12/2020	Conseil départemental	Eng. Participation SDIS 37	6664,00 €
10/12/2020	Cosoluce	Eng. Mise en place DSN 2021	236,40 €
11/12/2020	Plum	Eng. Abonnement et consommation éclairage public	4 500,00 €
11/12/2020	Plum	Eng. Abonnement et consommation électricité bâtiments	10 150,00 €
11/12/2020	Plum	Eng. Abonnement et consommation électricité STEP et postes de relèvements	3 200,00 €
14/12/2020	Global SP	Eng. Messagerie 2021	550,00 €
18/12/2020	Darty	Eng. Matériel pour école et mairie	520,02 €
18/12/2020	Wurth	Eng. Echelles et quincaillerie	639,91 €
21/12/2020	Infrastructure concept	Eng. MO voirie 2020	1 797,68 €
21/12/2020	Colas	Eng. Enrobé à froid	500,00 €

Date	Tiers	Désignation commande	Montant
21/12/2020	Colas	Eng. Voirie 2020 (Tétarderie, Patis, Malatrait)	49 936,20 €
21/12/2020	Tabur	Eng. Ampoules et matériel électriques	500,00 €
21/12/2020	L'uniform pro	Eng. EPI pour agents	1 000,00 €
21/12/2020	MS Services	Eng. Matériaux	280,37 €
07/01/2021	Infrastructure concept	Eng. MO cœur de village phase 2 & 3	24 816,00 €
08/01/2021	Orange	Eng. Téléphonie et internet 2021	4 500,00 €
08/01/2021	Api Restauration	Eng. Repas de janvier au juillet 2021	20 000,00 €
11/01/2021	Défibrillateurs center	Eng. Maintenance des 2 défibrillateurs	200,00 €
11/01/2021	Toshiba	Eng. Maintenance copieur école 2021	600,00 €
11/01/2021	Toshiba	Eng. Maintenance copieur mairie 2021	1 600,00 €
11/01/2021	SAUR	Eng. Abonnement et consommation eau 2021	1 000,00 €
11/01/2021	Paysage mania	Eng. Avant-projet paysager cœur de village	4 680,00 €
11/01/2021	SAUR	Eng. Abonnement et consommation eau 2021 assainissement	462,987 €
12/01/2021	Flaman	Eng. Plaquettes forestières 2021	4 000,00 €
13/01/2021	Bleu Blanc	Eng. Location nacelle	250,00 €
13/01/2021	Nouvelle république	Eng. Parution obsèques Henri Chevessier	163,69 €
14/01/2021	CNAS	Eng. Cotisation annuelle 2021	2 000,00 €
15/01/2021	Cyrano Val de Loire	Eng. Fournitures scolaires + meuble classe	747,01 €
17/01/2021	Everclean	Eng. Nettoyage vitres bâtiments 2021	1 018,02 €
18/01/2021	Chronofeu	Eng. Maintenance extincteurs 2021	100,00 €
18/01/2021	Chronofeu	Eng. Acquisition et remplacement extincteurs	124 ;32 €

## URBANISME

### Présentation de l'avant-Projet Cœur de village

Monsieur Harmand, maître d'œuvre du projet Cœur de village depuis la phase 1 initiée en 2019, va présenter au conseil municipal l'avant-projet d'aménagement du Cœur de village. Il sera donc abordé les thèmes liés à :

- La prairie
- Le devant de la mairie
- La RD54, l'allée des tilleuls et le chemin devant le cimetière
- L'éclairage public
- Les jeux extérieurs
- Les voies de circulation et les parkings
- La végétalisation
- Etc...

Cette première présentation est le fruit d'un travail accéléré qui a été fourni afin de faire les premières demandes de subventions qui étaient à déposer avant le 10 décembre 2020.

Le projet qui est présenté n'est donc pas le projet définitif et chacun des conseillers municipaux pourra amender ce projet jusqu'en mai prochain afin qu'un vote d'intention du conseil municipal le valide pour la phase de présentation à la population en septembre.

Un vote pour arrêter le projet définitivement est prévu en novembre 2021 permettant ainsi de demander la totalité des subventions pour 2022 année de début des travaux.

# INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

## Approbation du projet de territoire

Monsieur le Maire rappelle quelques points du projet de territoire déjà présenté par le rapporteur de la commission au dernier conseil municipal.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le projet de territoire.

# INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

## Approbation des statuts modifiés du SATESE 37

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le SATESE 37 nous a fait parvenir ses statuts modifiés et validés en décembre dernier pour approbation de ses membres. En effet, comme pour toute institution dans laquelle la commune est membre, il convient en cas de modification des statuts de se prononcer sur cette modification dans un délai de trois mois sans quoi l'approbation de la collectivité membre est avérée de droit.

En ce qui concerne les modifications des statuts du SATESE, les points essentiels sont :

- Représentativité des membres au sein du bureau du SATESE notamment pour la Métropole et le Conseil Départemental ;
- La création d'une compétence optionnelle pour le contrôle des raccordements au réseau collectif d'assainissement ;

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les statuts modifiés du SATESE 37.

# RESSOURCES HUMAINES

## Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion nous a contacté concernant le contrat de l'agent qui a intégré l'équipe de l'école en septembre 2019.

En effet, cet agent est actuellement sur un 3<sup>ème</sup> contrat de remplacement dans l'attente de revoir la totalité des postes suite au départ en retraite de l'agent référent du restaurant scolaire. L'établissement des plannings pour respecter les protocoles mis en place par l'Éducation Nationale dans le cadre de la crise sanitaire n'ont pas permis de faire ce travail pour le 1<sup>er</sup> janvier comme initialement prévu et nous avons reconduit un contrat de remplacement jusqu'à la fin août 2021. C'est là que le centre de gestion est intervenu en nous demandant de faire un contrat sur un accroissement temporaire d'activité le temps de nous organiser pour la rentrée de septembre 2021.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir un poste en accroissement temporaire d'activité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021 à raison de 30 h par semaine au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique territorial.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'accroissement temporaire d'activité pour un poste à l'école.

# RESSOURCES HUMAINES

## Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de lancer le recrutement d'un nouvel agent technique pour remplacer l'agent en place qui fera valoir ses droits à la retraite au 30 septembre 2021.

Dans l'attente de ce recrutement futur, Monsieur le Maire propose de créer un accroissement temporaire d'activité pour un an. C'est le seul moyen que nous avons pour permettre différente forme de recrutement non permanent et notamment travailler avec une agence d'intérim. Ce moyen est intéressant pour tester d'éventuels candidats sur le terrain durant la période en binôme avec l'agent en place actuellement.

L'utilisation de personnels intérimaires nécessitera à la commune de gérer le choix de l'entreprise intérimaire comme un marché de fournitures.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ouvrir un poste en accroissement temporaire d'activité du 1<sup>er</sup> février au 31 janvier 2022 à raison de 35 h par semaine au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint technique territorial.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'accroissement temporaire d'activité pour un poste au sein des services techniques.

## **FINANCES LOCALES**

### **Vote du compte de gestion 2020**

#### **Budget communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que toutes les opérations comptables ayant été passées, il a été demandé au comptable de faire un rapprochement avec les opérations passés en trésorerie. Suite à ce contrôle, il s'avère que nous étions en accord.

Le comptable nous a donc fait parvenir le compte de gestion du budget communal.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de certifier conforme le compte de gestion du budget communal pour l'année 2020 fourni par le receveur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget communal.

## **FINANCES LOCALES**

### **Vote du compte de gestion 2020**

#### **Budget assainissement**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que toutes les opérations comptables ayant été passées, il a été demandé au comptable de faire un rapprochement avec les opérations passées en trésorerie. Suite à ce contrôle, il s'avère que nous étions en accord.

Le comptable nous a donc fait parvenir le compte de gestion du budget assainissement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de certifier conforme le compte de gestion du budget assainissement pour l'année 2020 fourni par le receveur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget assainissement.

## **FINANCES LOCALES**

### **Vote du compte administratif 2020**

#### **Budget communal**

Avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le compte administratif doit être voté. Il doit être transmis au plus tard en préfecture avant le 15 juillet.

Le compte de gestion 2020 du budget communal ayant été certifié, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 du budget communal.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'élire un président pour le vote du compte administratif 2020 du budget communal. Après les débats, Monsieur le Maire se retire pour le vote. Monsieur Jean-Luc BRUNEAU est élu président à l'unanimité.

Le résultat s'est établi comme suit :

	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat Cumulé
<b>Section fonctionnement</b>			
Total Dépenses		454 874,78	454 874,78
Total Recettes	113 314,00	468 359,92	581 673,92
Résultat de l'exercice	<b>+113 314,00</b>	<b>+13 485,14</b>	<b>+126 799,14</b>
<b>Section investissement</b>			
Total Dépenses	50 656,96	123 749,13	174 406,09
Total Recettes		126 920,42	126 920,42
Résultat de l'exercice	<b>-50 656,96</b>	<b>+3 171,29</b>	<b>-47 485,67</b>
<b>RESULTAT CUMULÉ</b>	<b>62 657,04</b>	<b>+16 656,43</b>	<b>+79 313,47</b>

De plus, il sera décidé d'affecter le résultat de la manière suivante :

Section fonctionnement			Recettes
Résultat de fonctionnement reporté	002		36 755,07 €
Section investissement			Dépenses
Solde d'investissement reporté	001		47 485,67€
Section investissement			Recettes
Affectation	1068		90 044,07€
Reste à réaliser – Dépenses			<b>42 558,40 €</b>
Reste à réaliser – Recettes			

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget communal et l'affectation de résultat au budget 2021.

## FINANCES LOCALES

### Vote du compte administratif 2020

#### Budget assainissement

Avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le compte administratif doit être voté. Il doit être transmis au plus tard en préfecture avant le 15 juillet.

Le compte de gestion 2020 du budget assainissement ayant été certifié, Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 du budget assainissement.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'élire un président pour le vote du compte administratif 2020 du budget assainissement. Après les débats, Monsieur le Maire se retire pour le vote. Monsieur Jean-Luc BRUNEAU est élu président à l'unanimité.

Le résultat s'établi comme suit :

	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat Cumulé
<b>Section fonctionnement</b>			
Total Dépenses		43 408,50	43 408,50
Total Recettes	15 260,70	64 263,12	79 523,82
Résultat de l'exercice	<b>+15 260,70</b>	<b>+20 854,62</b>	<b>+36 115,32</b>
<b>Section investissement</b>			
Total Dépenses		16 159,09	16 159,09
Total Recettes	6 902,88	22 595,28	29 498,16
Résultat de l'exercice	<b>+6 902,88</b>	<b>+6 436,19</b>	<b>+13 339,09</b>
<b>RESULTAT CUMULÉ</b>	<b>22 163,58</b>	<b>+22 595,28</b>	<b>+49 454,39</b>

De plus, il sera décidé d'affecter le résultat de la manière suivante :

Section fonctionnement			Recettes
Résultat de fonctionnement reporté	002		36 115,32 €
Section investissement			Recettes
Solde d'investissement reporté	001		13 339,07 €
Section investissement			Recettes
Affectation	1068		
Reste à réaliser – Dépenses			
Reste à réaliser – Recettes			

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du budget assainissement et l'affectation de résultat au budget 2021.

## INFORMATIONS DIVERSES

### PRESENTATION DU CADEAU DE LA CLASSE CM1-CM2

Suite à l'intervention de Monsieur le Maire au sein de la classe de CM1-CM2, les élèves ont tenu à faire un cadeau à la mairie. C'est un tableau représentant le drapeau français en collage fait de Mariannes, de coqs et de carte de France. Ce tableau est exposé en mairie. Remerciements à nos élèves.

### PRESENTATION D'UNE QUESTION POSÉE PAR UN ADMINISTRÉ

« Pourquoi dit-on LE BOULAY ? », exemple, j'habite à LE BOULAY. La question est donc posée aux élus. Mais se pose aussi la question quel est le nom officiel d'un habitant de LE BOULAY. Les réponses seront apportées données prochainement.

### COMMISSION COMMUNICATION

Compte-rendu de la dernière réunion de la commission et notamment sur la prochaine publication du magazine ainsi que la création d'un 4 pages.

### BOITE A LIVRES

La boîte à livres étant installées allée des tilleuls, un règlement d'utilisation de la boîte à livres sera soumis au prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35